

## Efficacité Énergétique du Réseau fluvial

Dossier de la rédaction de H2o  
July 2012

VNF et EDF Collectivités s'engagent pour renforcer l'efficacité Énergétique du Réseau fluvial

Par un accord cadre d'une durée de trois ans, Voies navigables de France - VNF, et EDF Collectivités mettent en place une nouvelle dynamique de coopération. Ce partenariat vise à renforcer l'efficacité Énergétique du Réseau fluvial et à agir en faveur de l'exploitation de la puissance hydraulique des voies navigables. Il permettra également de développer le trafic fluvial à motorisation électrique, le tourisme fluvial ainsi que les quartiers durables. Cet accord cadre définit plusieurs domaines de coopération non exhaustifs et met en place les modalités et procédures de collaboration entre les deux établissements. Les différentes actions engagées dans le cadre de cet accord ont pour objectif l'atteinte de la neutralité Énergétique du patrimoine de VNF.

En matière d'actions de maîtrise de l'Énergie, VNF et EDF étudieront les possibilités de collaboration relative aux services d'eco-efficacité Énergétique afin d'améliorer la performance Énergétique du patrimoine géré par VNF. En faveur du développement des éco-quartiers et aménagements urbains, VNF et EDF mèneront de concert une réflexion sur les possibilités de valorisation, d'aménagement et de développement des espaces bords de voie d'eau. Par ailleurs, ils s'engageront auprès des collectivités locales dans des projets de quartiers durables. Concernant l'exploitation de la puissance hydraulique des voies navigables : VNF et EDF étudieront les possibilités de synergies et d'actions communes dans le secteur hydroélectrique. Pour le développement du trafic fluvial à motorisation électrique et la mise en valeur du patrimoine architectural et touristique : VNF et EDF mèneront de front des projets communs avec les collectivités territoriales afin de renforcer et valoriser le potentiel touristique des canaux et des villes traversées par les voies navigables. Parallèlement, les deux établissements travailleront à développer les activités dans le domaine du bateau électrique, solution à fort potentiel pour le tourisme fluvial. En faveur de l'efficacité Énergétique du système fluvial : VNF et EDF constatent que l'eau et l'Énergie sont des biens de première nécessité dont la ressource peut devenir rare, et souvent plus coûteuse, à l'heure du changement climatique. Il est donc essentiel de renforcer l'efficacité Énergétique du Réseau fluvial dans son fonctionnement notamment hydraulique. Une première étude commune VNF-EDF est envisagée sur la zone Nord-Pas-de-Calais.

"Cette dynamique approfondie de collaboration avec le Groupe EDF coule de source tant les synergies entre les deux établissements sont nombreuses, que ce soit sur le plan de la politique d'efficacité Énergétique, de la promotion du développement durable ou du rayonnement économique des territoires" à préciser Marc Papinutti, directeur général de Voies navigables de France. Pour Dominique Desmoulins, directeur d'EDF Collectivités, "ce partenariat avec VNF est l'opportunité de démontrer l'engagement du groupe EDF dans les domaines de l'efficacité Énergétique, de la gestion des ressources hydrauliques et du développement économique durable des territoires."

Voies navigables de France, qui exploite, entretient, modernise et agit en faveur du développement du réseau fluvial en France, œuvre depuis plusieurs années pour la gestion et l'exploitation des ressources hydrauliques. L'eau est la première des énergies renouvelables utilisées par EDF. En France, 6 % de l'électricité produite par le groupe est d'origine hydraulique. Avec plus de 20 000 MW de puissance installée en France, EDF est le premier fournisseur d'énergie hydraulique de l'Union européenne.

VNF - 16-07-2012